

Point **COMM UNE!**

Point DOSSIER!

**Les communes
face aux incivilités
des jeunes dans
l'espace public**

pp. 12-26



100 ans au service de la prévoyance de votre personnel

Depuis 100 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) offre une prévoyance professionnelle attractive et solide aux collaboratrices et collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud.

Avec plus de 24'000 personnes assurées, une fortune de plus de CHF 4.5 milliards et un parc immobilier géré de manière durable dépassant 2'300 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Comité de l'UCV:
retour d'expérience _____ p. 3

Vous avez dit MCH2? _____ p. 6

Point DOSSIER!

Intégrer les jeunes
à la vie locale pour prévenir
les incivilités _____ p. 12Quand La Scène rassemble
les jeunes de la Vallée
de Joux _____ p. 14Lutter contre les incivilités
grâce à l'humour _____ p. 17Des correspondants de nuit
pour maintenir un climat
de respect mutuel dans
l'espace public _____ p. 19Ollon s'engage
pour sa jeunesse _____ p. 22A Oron, les jeunes
se retrouvent à La Casa _____ p. 24

Point MÉTIERS!

Romain Blum,
contremaître paysagiste _____ p. 28

Point ASSOCIATIONS!

CDPV! La médecine légale
au cœur des assises des polices
communales vaudoises _____ p. 31AVDCH! 46^e assemblée générale:
les jeux sont faits _____ p. 34

Point RANDO! _____ p. 38

Point AGENDA! _____ p. 40

ÉDITO!

Être ou ne pas être une commune en 182 articles



Eloi Fellay
Directeur de l'UCV

Lorsque vous tiendrez ce *Point CommUNE!* dans vos mains, le projet de Loi sur les communes sera sans doute ouvert ou imprimé sur votre bureau. Il vous reste dès lors quelques semaines pour donner votre avis, et s'il est bien un avis qui compte, c'est le vôtre.

Ainsi, si le projet propose certains dépoussiérages qui permettront aux communes d'être adaptées au deuxième quart du XXI^e siècle, d'autres ouvertures ne manqueront pas de soulever bon nombre d'entre elles.

Ce projet du Conseil d'Etat a choisi en effet de notamment questionner les communes sur deux aspects très disputés, le premier est le plus petit dénominateur commun et le second l'intercommunalité.

Pour ce qui est des éléments minimaux pour être ou ne pas être une commune, plusieurs cautèles sont avancées. Echaudé certainement par quelques dysfonctionnements qu'il ne s'agit pas de nier, le Canton propose ainsi de renforcer les communes de l'intérieur. La force d'une Municipalité réside-t-elle dans la taille de son administration ou dans des

documents obligatoires stabilisateurs de son exécutif ou de sa relation au déléguant? Ou au contraire, la résilience et la force de l'institution communale vaudoise se nourrissent-elles d'un cadrage relativement plus léger? Votre association faitière, l'UCV, et encore moins son directeur, n'a pas à vous dire qui vous devez être, et dans un monde idéal, le Canton le moins possible. Il s'agira donc de vous positionner sur ce que vos successeurs devront avoir comme cadre et comme outils pour mener l'action publique à l'échelle locale, sans oublier l'attrait des fonctions au niveau communal.

Concernant l'intercommunalité, le constat pour nombre de communes est clair: leurs compétences ont été siphonnées, de gré ou de force, au cours des dernières décennies. Voulons-nous continuer dans cette direction, en inventer de nouvelles, tirer le frein à main, pour autant qu'il existe, ou alors nous poser la question qui fâche de l'échelle à laquelle les politiques publiques doivent être assumées?

Ce projet pose les questions, le Canton semble a priori ouvert aux réponses que les communes apporteront. Être ou ne pas être une commune, telle est la question, ou plutôt les questions qu'il s'agit de se poser. Ce n'est pas tous les jours que l'on vous donne le rôle de Hamlet. ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Carole Dind (ASCCGV) ■ Rachel Duronio (AVSM) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Evelynne Rouge (AVDCH) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

Contacter la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ stephanie.andrzejczak@ucv.ch

Impression

PCL Print Conseil Logistique SA ■ Rue du Marais 17 ■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. de Cour 74 ■ 1007 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch



L'essentiel

DORÉNAVANT 164 COMMUNES DANS L'ACCORD UCV-AIRBNB

Ce ne sont pas moins de 144 communes vaudoises

qui ont rejoint, au 1^{er} février 2025, l'accord entre l'UCV et Airbnb afin de faciliter l'encaissement des taxes de séjour provenant des nuitées effectuées sur leur territoire. Elles rallient les 20 communes pilotes qui avaient adhéré à ce mécanisme en 2023. Ainsi, des **montants qui échappaient jusqu'ici partiellement aux communes** sont

prélevés automatiquement au moment de la transaction.



Bourg-en-Lavaux est une des communes à avoir rejoint l'accord UCV-Airbnb en 2025.

© HP Siffert / weinweltfoto.ch

Fin 2019, l'UCV obtenait la certification eduQua qui valide, pour une durée de trois ans après son obtention, la **qualité des formations proposées par l'association.**

RECERTIFICATION EDUQUA

Le dernier audit réalisé en 2024 a revalidé cette certification. Pour rappel, l'UCV propose chaque année une vingtaine de cours ciblés pour les communes vaudoises.



2^E PILIER, DE LA CIP À L'AFFILIATION DES ÉLUS

L'UCV a le plaisir de vous proposer une nouvelle formation en 2025 qui s'adresse particulièrement aux délégués des employés et des employeurs à la Caisse intercommunale de pensions (CIP) ainsi qu'à celles et ceux qui s'intéressent à l'affiliation au 2^e pilier. Trois sessions sont proposées, à Jongny, de 8h30 à 16h45: le 26 mars, le 30 avril et le 8 mai. Ce cours a pour but de mettre en avant les **tâches principales des délégués à la CIP et de fournir des informations utiles sur le deuxième pilier** pour les personnes en charge de ces questions dans les communes.

Informations complémentaires et inscriptions:
ucv.ch/formations/offre-de-formation/liste-des-cours/deuxieme-pilier



A vos boîtes aux lettres! Début avril, communes et invitées recevront par courrier postal l'invitation / la convocation à l'assemblée générale de l'UCV et à la Journée des communes vaudoises 2025.

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux le 7 juin prochain, à Champagne!

**JOURNÉE DES COMMUNES
VAUDOISES 2025**

Comité de l'UCV: retour d'expérience

Au moment de quitter leur poste de syndic et, par là même, le comité de l'UCV, Eric Küng, à la tête de la commune de Payerne jusqu'en fin d'année 2024 et Monique Hofstetter, syndique de Penthéraz jusqu'au 30 juin prochain, nous livrent leurs impressions sur leur passage par l'association faîtière des communes vaudoises.

En tant que membre du comité exécutif de l'UCV depuis 2021, qu'avez-vous apporté à l'association ?

Monique Hofstetter (MH): Bien que mon mandat au sein de l'UCV n'ait pas duré très longtemps, j'ai apporté, en premier lieu, une présence féminine, ce qui à mon sens est important. Chacun·e apporte forcément quelque chose au comité par les différentes régions que nous représentons¹, que nous venions d'un petit village, d'une moyenne commune ou d'une ville. Nous avons tous des besoins bien différents et c'est essentiel de pouvoir les communiquer et les partager avec les autres. Le district du Gros-de-Vaud que je représente, par exemple, est un district sans grande ville dans lequel la mobilité est un réel enjeu. Il est donc primordial que le comité représente la diversité des régions du canton.

Eric Küng (EK): L'important pour moi était d'apporter la vision et le ressenti des communes qui ne sont pas de l'arc lémanique, de montrer que nous existons et que nous avons des soucis qui ne sont pas forcément identiques à ceux de la région lémanique mais qu'il y a aussi des choses qui fonctionnent mieux chez nous qu'ailleurs. C'est vraiment important de partager la vision des régions.

Qu'est-ce que cela vous a apporté d'être membre du comité dans votre activité au service de votre commune ou de votre district ?

EK: Cela m'a permis de comprendre que, quel que soit l'endroit où nous nous trouvons dans le canton, nous avons tous des soucis communs que nous devons pouvoir partager pour pouvoir trouver des solutions valables pour tout le canton et pas seulement pour une région.

MH: Etre membre du comité de l'UCV permet d'avoir connaissance de certains dossiers en amont. Les informations sur ces dossiers peuvent être partagées dans les séances de syndicats ou

avec nos collègues, à qui nous pouvons ainsi donner des réponses sur lesdits sujets. Il est donc important qu'une personne du district soit membre de l'UCV. C'est un plus pour notre district mais aussi pour notre commune, d'autant plus pour une petite commune qui ne se sent parfois pas concernée par certains dossiers. En tant que présidente de l'Association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV), j'ai aussi pu relayer tout ce qui touche à l'aménagement du territoire.

EK: Je rajouterai qu'en tant que membre du comité, nous sommes consultés sur de nombreux dossiers et nous avons la possibilité de sonder les syndicats et les communes de notre district avant d'apporter une réponse à l'UCV. Cela permet d'amener la voix de notre district sur de nombreux sujets et problématiques.

En rejoignant le comité, avez-vous découvert une prestation du Secrétariat de l'UCV que vous ne connaissiez pas, parmi l'entier du panel de prestations proposées (formations, conseils, etc.) ?

MH: Depuis dix-neuf ans au service de ma commune, je profitais depuis longtemps des services de l'UCV avant de rejoindre le comité exécutif: conseils, soirées d'information, formations, etc. Ces prestations sont d'autant >>>



plus enrichissantes pour des communes petites ou moyennes qui n'ont pas les mêmes ressources que les villes. Ce que j'apprécie particulièrement est que l'UCV a toujours suivi les demandes de ses membres et est au plus près de l'actualité pour proposer des formations et d'autres prestations dans l'air du temps et au plus proche des besoins des communes.

«Faire partie du comité exécutif, c'est **apporter la vision** d'une région mais **défendre** l'ensemble du canton.»

Eric Küng

EK: J'abonde dans le même sens. Depuis dix-huit ans à l'exécutif de ma commune, je connaissais le fonctionnement de l'UCV qui évolue en fonction de la société et des demandes des communes. J'ai de nombreuses fois fait appel aux conseils

juridiques de l'UCV qui ont toujours été très pertinents. Même si nous avons un service juridique dans notre commune, c'est toujours bien d'obtenir deux avis dont celui de l'UCV. Nous avons toujours été satisfaits des réponses données, tout comme des formations suivies à l'UCV. Les formations proposées sont parfois des cours que nous n'aurions nous-mêmes pas imaginés.

Penthéréaz et Payerne : la même première lettre mais des communes de typologies très différentes. Comment le comité de l'UCV peut-il servir à la fois un village du Gros-de-Vaud et une ville de la Broye ?

EK: En accédant au comité de l'UCV, nous devons faire la part des choses: partager nos problématiques mais aussi écouter celles des autres et défendre toutes les communes vaudoises. Nous devons ainsi trouver la meilleure des solutions pour tout le canton et pas juste pour une

région. Faire partie du comité exécutif, c'est apporter la vision d'une région mais défendre l'ensemble du canton.

MH: Je rejoins tout à fait cet avis et je rajoute que c'est là toute l'importance d'avoir des communes complètement différentes au sein du comité et des organes de l'UCV.

Y a-t-il un dossier politique que vous aviez à cœur de défendre en étant au sein du comité ?

MH: Pour ma part, je me suis plus engagée dans l'aménagement du territoire car je faisais partie du groupe de travail «aménagement du territoire» de l'UCV. Néanmoins, toutes les politiques sont importantes et méritent que nous nous y consacrons pleinement.

EK: Je faisais partie de la commission des constructions scolaires qui me tenait à cœur. Il y avait deux dossiers que je suivais aussi avec attention, importants pour ma

Publicité

TINGUELY

7/7 jours
24/24h

Quand la nature s'exprime, nous sommes là !



Curage | Pompage



Contrôle caméra



Balayage



Déneigement



021 621 80 90 • info@tinguely-voirie.ch • www.tinguely-voirie.ch

région: les gens du voyage et la répartition des migrants sur le territoire vaudois.

Vous avez forcément participé à de nombreuses séances en tant que membre du comité mais aussi à de nombreux événements ou rencontres du monde communal (JCV, etc.).

Quel est votre meilleur souvenir ?

EK: J'ai beaucoup apprécié la réunion annuelle entre le Conseil d'Etat et le comité exécutif de l'UCV car c'est à ce moment-là que nous réussissons à avoir des contacts privilégiés entre nous. J'en garde un très bon souvenir.

MH: C'est en effet une rencontre importante qui devrait peut-être être organisée plus souvent. Pour ma part, toutes les rencontres sont enrichissantes car elles permettent d'échanger avec des personnes de différentes régions, de se créer un réseau et des relais partout dans le canton. J'ai sinon un excellent

souvenir de la Journée des communes vaudoises de 2007 à Aigle, dans toutes les petites rues de la cité animées comme il se doit, et de celle de 2019 à Cossonay marquée par des intempéries hors normes. Ces journées sont des moments précieux de partage.

«Il est primordial que le comité **représente la diversité**

des régions du canton.»

Monique Hofstetter

EK: En effet ce sont des moments d'échanges primordiaux et pas seulement avec le monde politique mais aussi avec le monde économique. Selon moi, un syndic se doit d'être relationnel et d'être ouvert. Il porte l'image de la commune à l'extérieur.

MH: Prendre des postes dans des comités différents du monde communal,

comme celui de l'UCV, nous apporte énormément et est aussi fortement bénéfique à notre commune. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

1. Le comité exécutif de l'UCV est composé de 13 membres, tous syndics en fonction. Précisément, le comité se compose d'un syndic par district.

Publicité



Ecomanif, votre partenaire pour la gestion de la vaisselle réutilisable

location • vente • lavage • soutien opérationnel
• conseils pour votre stratégie communale



Ecomanif SA
024 524 40 17
info@ecomanif.ch | www.ecomanif.ch



Pour des événements propres et durables



Vous avez dit MCH2?

Les quatre premiers groupes suivant le cycle de formation MCH2 proposé par l'UCV ont participé au cours final le 10 octobre 2024 pour la moitié d'entre eux et le 1^{er} novembre 2024 pour la seconde moitié. Retour sur le cycle et sur les expériences des participants.



Eve Zeender
Comptable et
conseillère en gestion
financière publique
à l'UCV

Une longue gestation

MCH2 est annoncé par la Confédération depuis 2008. Sa simple perspective a fait frémir d'épouvante certains boursiers. Mais qu'est-ce que MCH2?

Depuis 1979, le plan comptable vaudois est utilisé dans notre beau canton. Il s'agit de l'adaptation vaudoise du MCH1 – modèle comptable harmonisé 1 – qui sera ultérieurement adopté dans la plupart des cantons. Le plan comptable vaudois permet d'affecter au même compte une

même dépense dans chacune de nos communes. Théoriquement... En réalité, de nombreux ajustements à la réalité locale ont été effectués et le plan n'est plus homogène. Pour des raisons de comparabilité donc, de transparence ainsi qu'une meilleure adéquation à la réalité des institutions publiques tout en respectant les normes légales supérieures en finances publiques, la Confédération a adopté et publié un guide MCH2 – modèle comptable harmonisé 2 – en 2008. Un délai de dix ans a alors été donné aux cantons et communes pour son introduction. Après quelques délais supplémentaires, une trentaine de communes et associations intercommunales vaudoises pilotes ont

commencé sa mise en place en 2024. Pour les quelque 280 communes et 120 associations intercommunales restantes, la date d'échéance est échelonnée entre 2025 et 2027.

De nombreux changements

Le passage de modèle comptable n'est dans ce cas pas une simple formalité et implique d'importantes modifications. Ainsi une particularité de MCH2 sera que les bâtiments contenus autrefois dans une seule fonction seront répartis selon leur usage. Votre commune a une piscine, est-elle utilisée essentiellement par les écoles ou fait-elle plutôt partie de complexes sportifs destinés à l'ensemble

Publicité

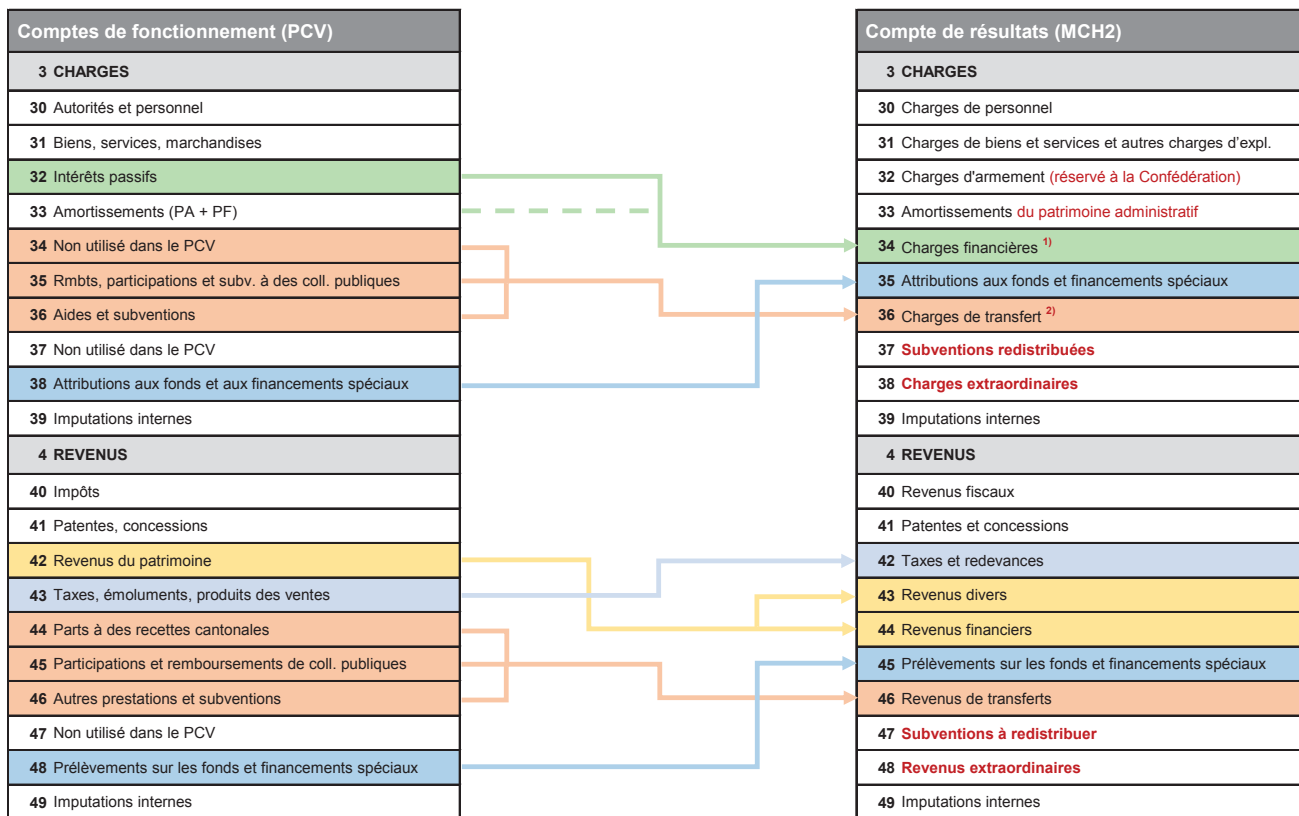


Les plus de 4000 surfaces publicitaires numériques et analogiques du canton de Vaud
sont aussi attrayantes que les communes vaudoises.

Découvrez-les maintenant
www.apgsga.ch/region-vaudoise

125 | YEARS
APG | SGA
Out of Home Media

Les changements avec MCH2



© Alain Debonneville

1) Y compris amortissements du patrimoine financier
 2) Y compris amortissements des subventions à l'investissement

de la population? Un bâtiment comprend-il des salles destinées à l'administration, une salle communale, des appartements? Suivant les réponses données à ces questions, des comptes différents devront être utilisés voire même un bâtiment verra son attribution et chacun de ses coûts partagés entre plusieurs fonctions. Par ailleurs, certains comptes ont été éclatés entre plusieurs nouveaux comptes, d'autres regroupés (cf. tableaux ci-dessus). En pratique, le nombre de comptes utilisés va plus que doubler. Cela implique évidemment de nombreuses heures au moment de la conversion, mais également du temps supplémentaire dédié à la comptabilisation et budgétisation par la suite. L'ajout d'un tableau de flux de

trésorerie – permettant de mieux comprendre les raisons sous-jacentes aux variations de liquidité d'une année à l'autre – amplifie ce phénomène.

Collaboration entre le Canton et l'UCV

L'UCV a été un acteur incontournable lors de l'adaptation du MCH2 au canton de Vaud. La première version du manuel MCH2 vaudois a été créée sous sa houlette de 2019 à 2022, avant que le projet ne soit repris par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Le centre de formation de l'UCV donnait déjà en 2018 des cours d'introduction à MCH2. Il était donc logique que les discussions avec les services du Canton établissent

que l'UCV fournirait – en complément des séances de la DGAIC – un module de formation destiné aux boursiers, en anticipation du déploiement du nouveau plan comptable. La formule a provoqué un grand intérêt et des sessions supplémentaires ont été prévues en 2023 dès le démarrage des cours pour les boursiers avec année de passage à MCH2 en 2025 mais aussi en 2024 pour le module destiné aux boursiers avec passage en 2026.

Des formateurs experts dans le domaine

Pour créer et donner les séances, l'UCV a fait appel à des formateurs de grande expérience; des boursiers, issus notamment de communes pilotes MCH2. >>>

Fabrice Weber, boursier auprès de la commune d'Yverdon-les-Bains et président de l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC), a très tôt fait partie de l'équipe des trois formateurs du cycle. Il faut dire qu'il participait déjà, depuis le début, à l'expérience MCH2 pour le canton de Vaud, qu'il avait été un moteur dans l'élaboration du manuel MCH2 vaudois et qu'il donnait déjà pour l'UCV les cours d'initiation à MCH2.

Il a été rejoint par Jean-Michel Chapalay, ancien boursier de Château-d'Œx et formateur auprès de l'UCV, pour tout ce qui touche à la comptabilité de base et à l'analyse financière. Il est également formateur au CEP auprès d'apprentis dans le domaine de la comptabilité, des redevances et des taxes. Gérald Chollet - boursier de Begnins - est aussi un des trois formateurs du cycle MCH2, il dispensait déjà le cours sur les domaines autofinancés proposé par l'UCV.

Les cours traitent des principes régissant MCH2 et des particularités des comptes. Ils fournissent une aide à la conversion depuis l'ancien plan comptable, de même que des exemples pratiques de comptabilisation. Ils s'intéressent également aux écritures de clôture, aux indicateurs financiers et aux annexes aux comptes.

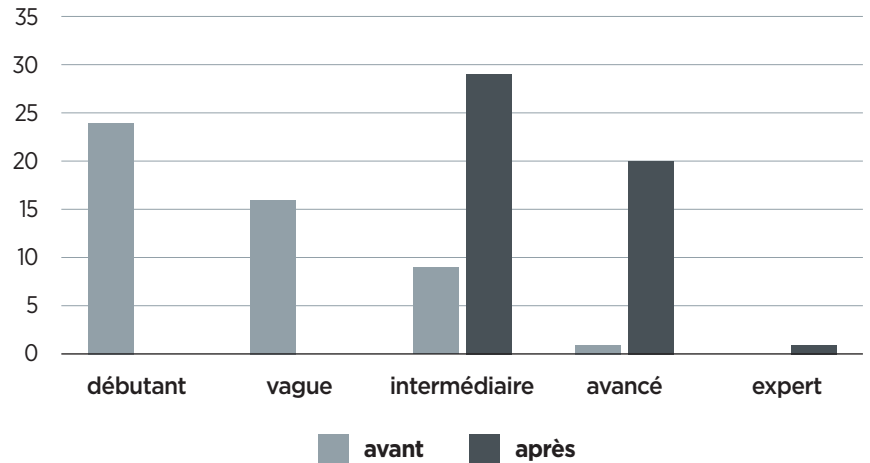
Des retours très positifs

Pour permettre une amélioration continue, nous avons demandé aux participants finissant cet automne la quatrième et ultime séance du cycle de formation de nous fournir d'une part un retour général, mais également des observations plus détaillées sur les points forts et les éléments à améliorer. Comme montré ci-dessous, le retour a été globalement très positif et l'enseignement a permis de

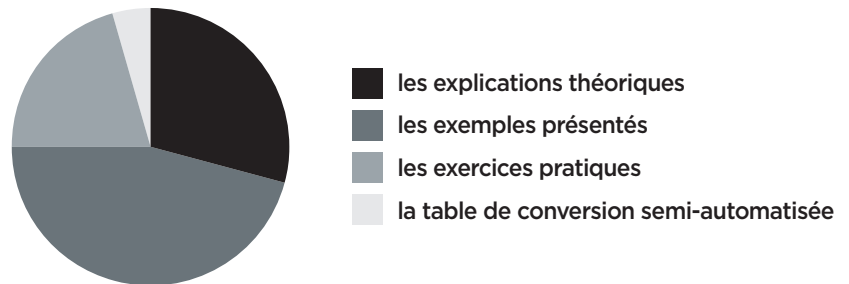
Satisfaction globale des participants



Progression des participants avant et après le cycle de formation MCH2



L'aspect qui a le plus aidé les participants à comprendre MCH2



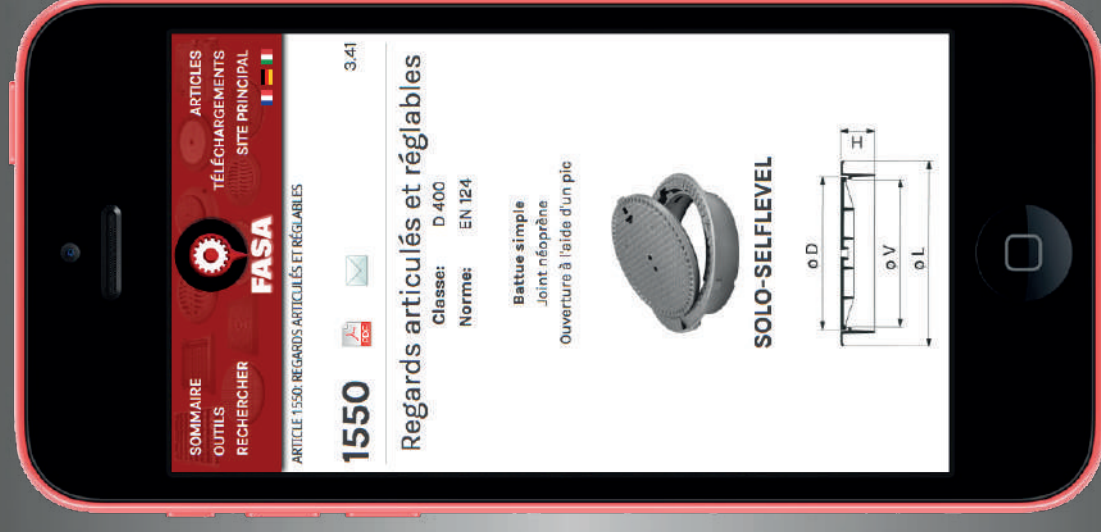
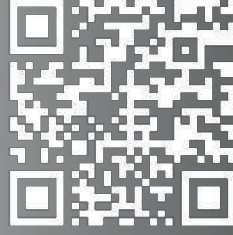
notables progrès chez les participants. Les exemples présentés et la séance centrée sur la conversion du plan comptable sont les éléments qui ont respectivement le plus aidé à comprendre MCH2 et permis d'entamer le travail concret.

Une cinquième journée a été désirée par 73% des répondants et une majorité propose de l'axer sur le bouclage des comptes. Pour ce faire, l'UCV a prévu d'accompagner les boursiers pour lesquels 2025 sera la première année de bouclage MCH2 en triplant, dès début 2026, les séances de formation déjà existantes sur le bouclage des comptes, avec un focus spécial sur les particularités MCH2. Celles-ci seront données en alternance par Julien Ménoret - boursier auprès de la commune de Gland, correcteur d'examens d'expert-comptable auprès d'Expert Suisse et formateur de l'UCV pour les cours de bouclage des comptes, de gestion des salaires et de préparation du budget - et Jean-Michel Chapalay, déjà mentionné ci-dessus. ■

FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



FASA



20 & 21
mars
2025



Pionnier digital

Une nouvelle formation

Ces deux jours de cours vous permettront d'acquérir les connaissances de base pour faire progresser votre commune dans le domaine de la numérisation.



en coopération avec
Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associação de los Municipios Suízos

Programme

Cours certifié



Transformation numérique

Défis, solutions et facteurs de succès pour la mise en œuvre de projets de numérisation



Changements dans l'administration

Facteur humain, collaborations et convaincre vers le chemin de la numérisation



Intelligence artificielle

Cyberadministration et regard vers l'avenir avec l'IA



Détails et inscriptions
ucv.ch/pionnier-digital

UNE FORMATION CONÇUE POUR LES COMMUNES

Dossier!

Les communes face aux incivilités des jeunes dans l'espace public

Le 20 novembre dernier, la 11^e édition de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ) avait pour thème les incivilités impliquant des jeunes dans l'espace public. Cent trente élu-es, professionnel-les de la jeunesse et de la sécurité actifs aux niveaux communal et cantonal étaient présents. Parce que cette thématique peut intéresser un public encore plus large, l'UCV a décidé d'en faire un dossier complet centré sur les solutions imaginées par certaines communes vaudoises pour la prévention des incivilités.

Intégrer les jeunes à la vie locale pour prévenir les incivilités	p. 12
Quand La Scène rassemble les jeunes de la Vallée de Joux	p. 14
Lutter contre les incivilités grâce à l'humour	p. 17
Des correspondants de nuit pour maintenir un climat de respect mutuel dans l'espace public	p. 19
Ollon s'engage pour sa jeunesse	p. 22
A Oron, les jeunes se retrouvent à La Casa	p. 24

Les interviews présentes dans ce dossier ont été menées par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV et rédactrice en chef de ce magazine.

Intégrer les jeunes à la vie locale pour prévenir les incivilités

Les communes sont en première ligne lorsque des incivilités et violences impliquant des jeunes surviennent sur leur territoire. Comment peuvent-elles réagir et prévenir ces troubles à l'ordre public? Où peuvent-elles partager leurs préoccupations et trouver des conseils et un accompagnement?



Frédéric Cerchia
Délégué cantonal
à l'enfance
et à la jeunesse

Le développement d'une politique de l'enfance et de la jeunesse proactive, dotée de mesures de soutien aux activités des jeunes, est essentiel à l'intégration sociale et culturelle des enfants et des jeunes vivant dans une commune. Indirectement, cela permet de prévenir des incivilités impliquant des jeunes dans l'espace public.

Soutenir les activités des jeunes, une obligation légale

Le soutien aux activités de la jeunesse est une tâche partagée entre l'Etat (art. 4 et 5) et les Communes (art. 10 et 11) en vertu de la Loi vaudoise sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) révisée en 2024.

Identifier les besoins des jeunes sur son territoire, faciliter leurs projets citoyens, soutenir leurs initiatives, développer des espaces de rencontres et leur proposer des opportunités de participer à la vie locale ainsi qu'aux projets des au-

torités communales qui les concernent, telles sont les actions qu'une commune peut développer pour renforcer l'intégration de ses jeunes habitant·es dans la communauté.

Pour mener cette mission à bien, rien de mieux que le partage d'expériences. Ainsi, depuis 2012, les rencontres annuelles de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ) ont pour but de créer un espace d'échanges pour les communes et leur présenter des outils, des ressources et des informations utiles sur une thématique relevant de leur compétence. L'édition 2024 de PICSAJ a eu lieu le 20 novembre dernier et avait justement pour thème: «Comment agir face aux incivilités impliquant des jeunes en tant que commune?»

Comprendre les besoins des jeunes et promouvoir un environnement favorable

Dans un premier temps, il s'agit de placer les besoins des enfants et des jeunes au cœur des réflexions et de l'action. Pour cela, il est souvent utile de les rencontrer ou de les sonder par questionnaire. En

effet, comprendre les besoins des jeunes est une première approche pour contribuer à prévenir les incivilités.

Des lieux adaptés à leurs besoins de rencontre ainsi qu'une attitude bienveillante des adultes peuvent contribuer à réduire les tensions liées à leur présence, à une meilleure co-habitation et un à co-usage plus serein de l'espace public entre générations. Selon l'étude JUVENIR de 2017 consacrée aux jeunes dans l'espace public, «plus de 85 % des jeunes aimeraient que les adultes qui se sentent incommodés par leur présence viennent dialoguer avec eux au lieu d'appeler la police».

Suite à une analyse des besoins des jeunes sur leur territoire, de nombreuses communes se sont dotées de nouveaux outils tels qu'une personne de référence pour la jeunesse au niveau communal, un centre de rencontres et d'animation, la mise en place d'expériences participatives avec les autorités communales, ou un·e travailleur·euse social·e de proximité (TSP) qui rencontre les jeunes dans l'espace public; il ou elle organise avec eux des projets communautaires mais apporte aussi un soutien

Publicité



Travaux forestiers
Commerce de bois
Travaux en propriété

Génie forestier
Scierie mobile
Vente de produit fini de sciage

Rue du Collège 5 - 1325 Vaulion - Tél. +41 21 843 31 31 - www.bmef.ch

Contacts et ressources

- La Commission de coordination de la politique de l'enfance et de la jeunesse (CCPEJ) du Canton de Vaud dispose d'un budget de 400'000 CHF annuel pour soutenir des projets novateurs des communes pour les enfants et les jeunes: vd.ch/pej-subventions, Carole Guignet: pej@vd.ch
- La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) dispose de 100'000 CHF annuel pour soutenir des projets portés par des groupes de jeunes jusqu'à 25 ans: vd.ch/aide-financiere-jeunesse, projets.jeunes@vd.ch
- Jaiunprojet.ch: un service du CVAJ, financé par la DGEJ, peut apporter un soutien méthodologique aux communes dans leurs tâches légales (art. 10-11 LSAJ) et les jeunes dans leurs projets citoyens, cvaj.ch/jaiunprojet_offres.html, Marie Bertholet et Anna Mrazek, jaiunprojet@cvaj.ch
- La plateforme TSP Vaud: pour des informations et du conseil sur le travail social de proximité, Leonor Garcia: lgarcia@relais.ch
- La Police cantonale vaudoise: pour les jeunes et les parents sois-prudent.ch et votrepolice.ch/prestations
- Pour les jeunes et la population générale: @ecop.francois sur TikTok et Instagram

individuel aux jeunes en situation de vulnérabilité et les met en lien avec le réseau d'aide socio-sanitaire.

Ces actions contribuent au bien-vivre ensemble, au dialogue intergénérationnel, à la promotion d'un environnement favorable, à la reconnaissance et à l'intégration sociale des jeunes, à la prévention des conduites à risque, réduisant ainsi la probabilité que des troubles à l'ordre public n'adviennent.

D'autres solutions créatives existent pour décourager les incivilités, en augmentant par exemple l'éclairage public, ou par l'action de correspondantes de nuit, ou encore en organisant des «dîners-quiz» avec les jeunes sur des thématiques qui les préoccupent.

Ecouter les jeunes

La participation des jeunes dans la recherche de solutions concrètes et innovantes est l'un des vecteurs de succès. Elle est source d'idées, elle les valorise et elle permet l'identification de solutions pertinentes et pérennes. De surcroît, faire participer les jeunes aux décisions les concernant est une tâche cantonale et communale inscrite dans la LSAJ (art. 9 et 11). Certain-es membres de la Commission des jeunes du Canton de Vaud n'ont pas hésité à se positionner sur le sujet lors de la soirée PICSAJ du 20 novembre dernier.

Shaggi, 17 ans, de la Vallée de Joux, a remarqué que les actes de déprédation résultent souvent du manque de lieux de rencontres, d'activités ou tout simplement de l'ennui. Intégrer les jeunes dans des projets qui les concernent permet de leur donner le sentiment d'être utiles, capables et reconnus.

Rayan, 18 ans, de Renens, lui, met l'accent sur l'aspect contreproductif de la marginalisation de groupes de personnes et de la répression. Le dialogue, la recherche de solution, l'inclusion sociale, la création de lieux de rencontres encadrés, des contrats de stage sont à la portée des communes qui souhaitent prendre le problème autrement.

Yoan, 17 ans, d'Aigle, quant à lui, est conscient que la dégradation de bâtiments dans sa région peut être provoquée par certaines bandes de jeunes. Cela dit, l'intervention d'un «super TSP», à l'écoute, qui se balade le jour et le soir, discute avec les jeunes, et met à disposition des terrains de sports, a beaucoup aidé à créer une ambiance constructive et apaisée.

Que faire dans les petites communes?

Dans le canton de Vaud, une majorité de communes n'a pas un bassin de population suffisant ni les ressources pour développer seule une politique complète de l'enfance et de la jeunesse; la régio-

nalisation de certaines prestations devient dès lors une piste à explorer. Dans tous les cas, un partage d'expertises et d'expériences entre communes est par conséquent utile. Par la suite, un accompagnement méthodologique et un soutien financier de l'Etat peuvent être sollicités pour mettre en place de nouveaux projets ou mesures. Il existe actuellement environ 50 centres de rencontres et d'animations jeunesse et environ 50 postes de TSP dans le canton de Vaud pour un nombre total de 300 communes vaudoises, réparties sur 10 districts.

En conclusion

La rencontre PICSAJ du 20 novembre 2024 a montré que, grâce au génie local, de nombreuses solutions créatives sont déployées sur le terrain par les communes, le cas échéant avec des aides cantonales. La collaboration des acteurs·trices de soutien aux jeunes et le partage d'expériences alimentent la mise sur pied de projets innovants, participatifs et adaptés pour prendre en compte les besoins des jeunes et réduire au maximum les risques d'incivilité. Découvrez plus d'exemples dans ce dossier. ■

Quand La Scène rassemble les jeunes de la Vallée de Joux

Créée en 2022 au Chenit, La Scène est un espace pour la jeunesse qui a pour vocation d'offrir des possibilités de rencontres, d'écoute, d'information, de discussions, de jeux et d'activités diverses liées aux différentes formes d'expressions sociales et culturelles des jeunes. Cyril Maillefer, responsable de ce lieu, et Raffaella Cantone Meylan, conseillère municipale en charge de cette thématique au sein de la commune nous en apprennent davantage.

Questions à Cyril Maillefer, délégué à la cohésion sociale et responsable de « La Scène »

Pourriez-vous nous décrire en quelques mots ce qu'est La Scène ?

La Scène se définit comme un espace culturel et social jeunesse dans lequel prennent place toute une palette d'activités correspondant aux intérêts de la jeunesse locale. On aime bien dire que c'est un «centre jeunesse 2.0» parce qu'on a maintenu le fond avec des accueils libres, des jeux, des repas collectifs, tout y ajoutant d'autres aspects orientés «événementiel». La structure a été créée en août 2022 pour les 12 à 25 ans. Dès le début, les plus jeunes sont venus en nombre puis on a été surpris par l'arrivée d'un public de plus de 16 ans qui avait d'autres attentes. Nous avons alors dû créer des horaires différenciés pour chaque tranche d'âge et des activités pour chacune. Cela a été un défi auquel on a répondu par la création d'un comité des jeunes. Ils ont été nos «chargés de projet». Ce lieu, ils l'ont imaginé, orienté et aujourd'hui ils le portent avec nous. Ils sont une vingtaine entre 13 et 20 ans et c'est super de travailler avec eux!

Pour bien comprendre le concept, il faut peut-être souligner que nous proposons un lieu qui s'adapte aux rythmes des jeunes et non l'inverse. Si l'on doit fermer le lieu à minuit ou à 1 heure du matin, on le fait. Concrètement, on ouvre à 16h pour la sortie de l'école puis dans la soirée on change de public et le lieu devient interdit aux moins de 16 ans. C'est fluide. Nous pouvons ainsi avancer sur un modèle de prévention active en étant

au contact et au plus près des réalités vécues par les jeunes. On ne dit pas qu'ainsi on réduit toutes les incivilités en rue mais on contribue certainement à réduire les comportements à risque, notamment autour de la consommation d'alcool.

La Scène semble très axée «culture», pourquoi avoir choisi cet axe ? Était-ce l'attente des jeunes ?

Il y avait un manque que nous avons identifié, le nom de la structure en disait déjà beaucoup et la configuration des locaux s'y prêtait. Donner une place aux musiques actuelles, électroniques et à d'autres formes d'expression artistique, c'était répondre à une attente. L'impul-

sion est aussi venue des jeunes. Rapidement, ils sont venus proposer un ami dj, demander un concert de tel ou tel style ou prendre le micro pour un rap. On a eu la chance de pouvoir y répondre grâce à une fondation locale qui nous a permis d'équiper la salle avec une scène entièrement professionnelle, de la sonorisation au lightshow. Cela a été un formidable accélérateur! En 2024, on a proposé 25 concerts, du théâtre, de l'humour, des courts-métrages et une dizaine de soirées dj's. Cela joue sur l'image du lieu qui est devenu tendance. Avoir le sweatshirt du staff «La Scène» c'est le Saint Graal, les jeunes le portent à l'école comme au gymnase!



25 concerts ont été proposés à La Scène en 2024. © La Scène

Cela permet de relever que La Scène intègre une dimension intergénérationnelle avec des soirées et des concerts ouverts à la population. Elle y vient en nombre. Il y a un aspect extrêmement valorisant qui mobilise les jeunes. A l'organisation, à la technique, au bar ou en cuisine, ils engrangent une somme d'expériences incroyable. Du point de vue du travail social, ce modèle «intergénérationnel» poursuit également un objectif de prévention sous l'angle communautaire. Lorsqu'on voit un groupe de jeunes qui discute avec un monsieur de 70 ans, on espère que si les mêmes se croisent un soir dans un parc, entre musique sur le téléphone et promenade du chien, ils se salueront avec respect. Notre centre jeunesse c'est une place de village plutôt qu'un entre-soi qui ne ferait que renforcer leur éloignement de la communauté.

Quel est votre rôle au sein de La Scène?

Le métier a un côté «couteau suisse» qui est passionnant. Il y a le cœur qui consiste à créer des liens, planifier et organiser des activités, proposer un lieu «sécuré et sécurisé», développer des actions de prévention individuelles et collectives. Puis, il y a tout l'entourage qui va de gérer le matériel et la logistique à rechercher des fonds et des

artistes. Enfin, il faut beaucoup communiquer. Autant sur les réseaux sociaux pour les jeunes qu'auprès des autorités et de la population, le temps dévolu à la communication est important. A La Scène, on fait du travail social tout en étant programmateur, gérant de bar, cuisinier, animateur, graphiste, ingénieur son, etc.

«En 2024, on a proposé **25 concerts, du théâtre, de l'humour, des courts-métrages** et une dizaine de **soirées dj's**. Cela joue sur l'image du lieu qui est devenu **tendance**.»

Cyril Maillefer

Quel bilan tirez-vous de La Scène depuis son ouverture? Quelle évolution est envisagée pour celle-ci?

Depuis l'ouverture, on se dit souvent qu'on a de la chance. Le lieu est bien fréquenté. Les jeunes se sentent «chez eux». Les retours des autorités sont extrêmement positifs. On a mis beaucoup d'énergie pour créer cette dynamique mais tout fonctionne. Aujourd'hui, nous avons créé une belle boîte à outils qui se transforme en fonction des publics et des activités. On peut passer d'un ac-

cueil libre avec babyfoot, billard, gaming à une salle de concert de 100 places, d'une discothèque à un cinéma. Tout est modulable. C'était un pari de positionner ce projet hors du modèle traditionnel des centres jeunesse. On a pu le faire grâce à une Municipalité qui a aussi assumé une partie du risque tout en nous laissant beaucoup d'autonomie. A l'avenir, cet espace évoluera sûrement vers d'autres réalités et d'autres activités. Les aspirations des générations qui montent ne seront pas les mêmes. La Scène devra rester souple et à l'écoute pour accompagner ces évolutions. >>>



Le lieu a des horaires différenciés pour chaque tranche d'âge et des activités pour chacune.
© La Scène

Publicité

Accès & Elévaticque SA





1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77
www.elevaticque.ch





**VENTE
LOCATION**

ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES

Questions à Raffaella Cantone Meylan, conseillère municipale au Chenit**La création de ce lieu a-t-elle découlé de la mise en place d'une politique jeunesse par la commune ?**

Aujourd'hui, la commune du Chenit n'a pas encore de politique jeunesse. Souvent, il est considéré que la mise en place d'une politique est un préalable au développement de prestations. Nous avons pris l'enjeu par l'autre bout en ouvrant d'abord un espace d'accueil permettant de rencontrer les jeunes et d'écouter leurs besoins. Ce sont eux les experts. La politique jeunesse viendra. Cependant,

« Notre souhait est que toute **notre jeunesse**, dans ses différentes composantes, trouve **son intérêt à vivre ici** et puisse **s'identifier** à sa commune. »

Raffaella Cantone Meylan

si l'on regarde l'offre par tranche d'âge, nous avons déjà les contours de la future politique jeunesse. Notre dispositif est complet pour tous les âges, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

La mise en place de ce lieu a-t-elle été ardue ? Est-ce une thématique à laquelle le monde politique était sensible ?

Lors du lancement du centre jeunesse, nous avons pu compter sur le soutien du Conseil communal et des autorités des deux autres communes qui participent au projet : L'Abbaye et Le Lieu ainsi que sur un soutien financier de l'Etat de Vaud. C'était réjouissant de se sentir appuyé. Il y avait une prise de risque en se lançant comme on l'a fait mais nous voulions aller vite. Nous sortions de la pandémie du COVID et les signaux qui nous parvenaient de la jeunesse étaient inquiétants. On parlait

de la montée des problématiques liées à la santé mentale et à l'isolement. Nous voulions offrir une réponse claire et immédiate. Nous avons monté le projet en une année et on a ouvert, c'était rapide.

Quels conseils donneriez-vous aux communes qui envisagent de mettre en place une telle structure / une politique jeunesse ?

Il est crucial que les communes investissent pour leur jeunesse. Ici, nous mettons passablement de moyens dans le développement des infrastructures sportives, le soutien aux associations et sociétés locales. Aujourd'hui, avec l'ouverture du centre jeunesse, nous avons complété l'offre disponible. Notre souhait est que toute notre jeunesse, dans ses différentes composantes, trouve son intérêt à vivre ici et puisse s'identifier à sa commune. ■

Publicité

Labelles from 100% pro

eco²net SA
Nettoyage & Facility Services

ANS 50 depuis 1968

Devis gratuit et sans engagement

ecoMobile
Nettoyages ponctuels

ecoIntensif
Nettoyages spéciaux

ecoIntegral
Service de conciergerie

ecoEntretien
Abonnement de nettoyage

ecoExclusif
Services à domicile

ecoFacility
Multi-services

Expertise
Audit - Conseils Formations

7 départements à votre service

f t i www.eco2net.ch

Yverdon-les-Bains: 024 425 30 00 - Romanel-sur-Morges: 021 804 61 40
Epalinges: 021 784 37 56 - Vevey: 021 921 00 33 - Domdidier: 026 675 30 03

PLASTILINE SA!
ça vous marque!

souhaitez-vous avoir **plus d'informations?**

CONTACTEZ-NOUS
AU 021 625 25 24

WWW.PLASTILINE.CH

MARQUAGE

SIGNALISATION

SIGNALISATION DYNAMIQUE

MOBILIER URBAIN

BO PLASTILINE SA - Ch. Du Saux 1 - 1131 Tolochenaz

Lutter contre les incivilités grâce à l'humour

A l'été 2021, Nyon décidait de s'attaquer aux incivilités dans l'espace public d'une manière décalée. Le rire, un artiste local de 30 ans et une participation active de la population ont été les ingrédients d'une campagne de communication sur les incivilités qui a marqué les esprits.



Stéphanie Schmutz
Conseillère municipale
à Nyon

L'humoriste nyonnais Charles Nouveau a ainsi été mandaté par les services de la Ville de Nyon et la Police Nyon Région pour créer des vidéos sur les incivilités dans l'espace public, ces dernières ayant augmenté au sortir de la pandémie.

Trois vidéos ont été produites par l'humoriste sous forme de micro-trottoirs, ce qui a permis d'impliquer la population dans cette sensibilisation. Chaque vidéo, d'une durée d'1 minute, abordait un thème: déchets sauvages, nuisances sonores et dégradation de l'espace public. Il s'agit là des principales incivilités constatées.

Cette campagne décalée a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et s'accompagnait des slogans #respectonsnous #respectonsnyon. En parallèle, des affiches, créées en

collaboration avec des jeunes de la région, ont pris place dans la commune durant l'été.



Consciente du besoin commun de se rassembler dans l'espace public, la Ville souhaitait rappeler que le savoir-vivre doit être le maître-mot

lorsqu'on se retrouve à l'extérieur. Et quel meilleur moyen pour le rappeler qu'un jeune humoriste local et que des jeunes qui parlent aux jeunes!

Une campagne de communication qui s'inscrit dans un programme plus vaste de lutte contre les incivilités

Outre cette campagne, la Ville de Nyon soutient les jeunes de diverses manières, tant par l'ouverture de salles de sport libre, que la distribution de bouteilles d'eau et de messages de prévention lors de soirées festives ou en leur offrant des activités dans les locaux de quartier et un accompagnement dans les démarches administratives ou de recherche d'emploi. Elle a également mis en place une collaboration avec l'école secondaire autour des votations, ceci afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes. ■



Visionnez les vidéos humoristes de Charles Nouveau produites dans le cadre de cette campagne via ce QR-code.



Par tous les temps, toute l'année!



min. **-5** cts./litre



TAMOIL CompanyCard,
la carte carburant gratuite
pour votre commune*

Demandez
votre carte ici



On the road!

* Rabais permanent en fonction de la consommation annuelle.
Gratuite et sans frais de gestion, y compris les cartes additionnelles.
Facture mensuelle détaillée conforme aux normes de la TVA.

Des correspondants de nuit pour maintenir un climat de respect mutuel dans l'espace public

Julien Besse est l'auteur du mémoire «Les intervenant-es de la rue en Suisse romande, quelles frontières professionnelles?: le cas des travailleurs sociaux hors murs, des correspondant-es de nuit et de la police». Ayant observé de près les correspondants de nuit, il revient, dans cette interview, sur leur rôle dans l'espace public.

Quelles sont les missions des correspondants de nuit ?

Les correspondants de nuit (CN), également appelés médiateurs sociaux, ont pour mission principale de prévenir les conflits et incivilités dans les espaces publics, tout en rassurant les citoyens par leur présence. Leur rôle consiste à réguler des situations tendues, à rétablir le dialogue entre les parties concernées et à résoudre les différends par des méthodes de médiation, en dehors des cadres coercitifs habituels. Ils interviennent sur des problématiques variées, allant des nuisances sonores aux conflits de voisinage, tout en favorisant un climat de sécurité et de bien-être dans les espaces nocturnes. Les CN sont mandatés par la commune.

Depuis quand cette fonction est-elle apparue en Suisse romande ?

Les correspondants de nuit sont une initiative relativement récente en Suisse

romande. Ils ont fait leur apparition en 2010, répondant à un besoin croissant d'intervenants capables de gérer les problématiques nocturnes souvent négligées. Depuis, leur rôle s'est affirmé dans certaines villes mais cette profession reste fragile, dépendante d'une reconnaissance institutionnelle et sociale accrue pour garantir sa pérennité. Dans certains cantons, ce groupe professionnel n'existe pas encore, tandis que dans d'autres, il est connu sous une appellation différente, comme les SIP (Service de Patrouille) à Bienne.

Pour quels types d'incivilités les correspondants de nuit interviennent le plus souvent ?

Les correspondants de nuit sont régulièrement sollicités pour gérer des nuisances sonores, des conflits de voisinage ou encore des tensions liées au non-respect des règles de civilité (ex. groupe de jeunes jouant dans une école et mettant les détri-

tus au sol) dans les espaces publics. Il peut leur arriver de simplement raccompagner une personne âgée chez elle. Leur approche repose sur une écoute attentive et une capacité à désamorcer les situations conflictuelles de manière apaisante. Ils évitent tout recours à la coercition, cherchant plutôt à rétablir la communication entre les parties concernées.

«L'approche des correspondants de nuit repose sur une **écoute attentive** et une capacité à **désamorcer les situations** conflictuelles de manière **apaisante**.»

Julien Besse

Quel est le profil des correspondants de nuit ?

Contrairement à d'autres professions comme les travailleurs sociaux ou la police, les correspondants de nuit sont >>>

Publicité



Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

Maîtrise et performance

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Membre de la Chambre fiduciaire

recrutés davantage pour leurs compétences personnelles, souvent désignées sous le terme de «compétences incorporées». Ces compétences incluent une forte capacité d'écoute, une maîtrise de soi, un esprit d'initiative et une bonne aptitude à gérer les conflits. De plus, leur proximité géographique avec les lieux d'intervention est souvent un critère clé, ce qui leur permet d'établir une relation de confiance avec les habitants.

Dans le cadre de vos travaux de recherche, vous avez vous-même effectué des tournées de nuit. Comment ces tournées sont-elles organisées ?

Tout d'abord, les CN se constituent en binômes, généralement composés d'une femme et d'un homme. Avant de débiter leur tournée, ils consultent le «journal de bord» (outil informatique) pour prendre connaissance des événements de la veille et identifier tout élément nécessi-

tant une attention particulière. Ensuite, ils vérifient leurs courriels, où des directives spécifiques de la hiérarchie peuvent leur être communiquées, comme l'instruction de passer proche d'une fête ou d'un événement particulier dans la commune.

«Mon **expérience sur le terrain** m'a permis d'apprécier **l'engagement** des correspondants de nuit et de mieux **comprendre l'impact** de leur travail.»

Julien Besse

Une fois cette phase de préparation terminée, les CN s'équipent avec un sac à dos contenant une trousse de premiers secours, incluant désinfectant, pansements, gants hygiéniques et une boîte jetable pour ramasser des seringues usagées. Ils portent également des vestes et

des casquettes distinctives pour être facilement identifiables par les habitants.

La tournée commence alors, suivant un itinéraire défini en binôme, mais adaptable selon les besoins. Bien que les déplacements se fassent principalement à pied pour favoriser le contact direct avec la population, les CN peuvent également utiliser un véhicule en cas d'intervention urgente ou de grosses averses. Les tournées se déroulent du jeudi au samedi, de la soirée jusqu'à 2h du matin. Leur mission est double: répondre aux besoins des habitants tout en assurant une présence rassurante dans l'espace public.

Quelles ont été vos impressions lors de ces tournées ? Pensez-vous que les correspondants aient un réel impact pour diminuer les incivilités dans l'espace public ?

Mon expérience sur le terrain m'a permis d'apprécier l'engagement des corres-

Publicité



Le plein d'énergie

ruey-termoplan
mazout | essence | diesel **0800 844 244**
ruey-termoplan.ch

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.ch



Stores en tous genres • Stores intérieurs • 021 702 27 80
Stores toiles • Moustiquaires •
Bâches et housses en tous genres • **AVARY**
Pompes & Réparations
info@savary-stores.ch



pondants de nuit et de mieux comprendre l'impact de leur travail. Leur présence dans les espaces publics, en particulier durant les heures nocturnes, offre un sentiment de sécurité aux citoyens tout en jouant un rôle clé dans la prévention des conflits. Leur capacité à établir un dialogue direct, souvent dans des situations délicates, est un atout indéniable pour désamorcer les tensions et apaiser les esprits.

Cependant, cette expérience m'a également permis d'identifier des limites. L'impact des correspondants de nuit reste conditionné par leur reconnaissance institutionnelle et leur positionnement entre les services sociaux et les forces de l'ordre. Bien qu'ils comblent un vide important, leur efficacité à long terme repose sur la professionnalisation de leur métier, l'uniformisation des pratiques et la mise en place d'un cadre nor-

matif clair. Sans ces éléments, leur rôle risque de demeurer fragile, malgré les bénéfices qu'ils apportent au quotidien dans les espaces publics. ■

Certaines communes vaudoises ont engagé depuis plusieurs années des correspondants de nuit à l'instar de Lausanne, Yverdon-les-Bains ou encore Payerne.

Ollon s'engage pour sa jeunesse

Avec le quart de sa population âgée de moins de 25 ans, Ollon fait son maximum pour prendre soin de sa jeunesse et favoriser le bien-vivre ensemble. Diane Morattel, conseillère municipale à Ollon et membre de la commission jeunesse d'Ollon, nous en apprend davantage sur les actions menées par sa commune.

Depuis quand la commission jeunesse d'Ollon existe-t-elle ?

La commission jeunesse d'Ollon a été créée durant la législature 2011-2016. Il s'agit d'un organe consultatif de la Municipalité qui favorise la mise en œuvre des obligations légales de la commune en matière de soutien aux activités de la jeunesse. Le règlement y relatif a été adopté par la Municipalité en 2019.

Cette commission a été mise en place en collaboration avec la coordinatrice sportive et déléguée à la jeunesse de la commune d'Ollon. A son départ fin 2021, la commune a conclu un contrat de prestations avec l'Association jeunesse aiglonne (AJA) et a fondé, début 2022, Anim'Ollon avec, entre autres, les objectifs suivants :

- Maintenir les activités en place en lien avec la jeunesse et le vivre ensemble au sein de la commune.
- Entretien des liens avec le réseau et les institutions régionales.
- Engager du personnel compétent et en assurer la gestion sur le plan du fonctionnement.
- Organiser des animations, ateliers et projets pour, et avec la jeunesse, notamment en lien avec le sport, en fonction de la demande et des ressources disponibles.
- Organiser un forum dédié aux jeunes au moins une fois par législature.

Actuellement Anim'Ollon est géré par deux animateurs socioculturels qui ont repris les activités mises en place

par la coordinatrice sportive et en ont développé d'autres en fonction des demandes et attentes des jeunes. Ils les accompagnent aussi dans la mise sur pied de projets qui leur tiennent à cœur.

En 2024, par exemple, plusieurs activités et actions ont été organisées : les mercredis du sport, les Fun'lympiades, etc. L'ouverture à l'essai d'un lieu d'accueil pour la jeunesse, quelques heures par semaine, est prévue pour 2025.

Pensez-vous que cette commission et Anim'Ollon permettent de réduire les incivilités des jeunes dans l'espace public ?

Absolument. Cela entretient le lien avec les jeunes de la commune, permet le dialogue et la mise sur pied des projets demandés et

Publicité



Solution web pour permis de construire

NOUVEAUTÉS 2025

- **Nouvelle interface** ergonomique
- **Gestion en ligne** des formulaires et des intervenants externes
- **Intégration** avec votre SIT communal via **API** et **statistiques annuelles** détaillées

www.permiz.ch

LIA Innovations sàrl info@lia-innovations.ch T: + 41 (0)26 565 565 8







Les activités proposées par Anim'Ollon pour la jeunesse sont variées.

favorise les échanges avec les personnes en lien avec les jeunes de la commune.

Qu'est-ce qui a poussé à créer la commission jeunesse ?

Il y avait et il y a toujours une volonté politique de la Municipalité d'Ollon de:

- Promouvoir et soutenir les activités jeunesse ainsi que d'encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale et politique communale.
- Echanger et cadrer, avec le concours de tous les professionnels ayant des activités en lien avec la jeunesse, les activités des jeunes et les incivilités générées par le désœuvrement de certains jeunes.
- Développer une politique de la jeunesse sur son territoire en lien avec les institutions existantes.

Y a-t-il d'autres actions menées par la commune pour sa jeunesse ?

La commune s'engage également dans la prévention de la délinquance et de la violence. Avec celles d'Aigle et de Bex, elle s'est adjointe les compétences d'un travailleur social hors murs (TSHM) qui assure une présence dans les espaces publics. Il y a encore bien d'autres domaines dans lesquels la commune s'engage financièrement pour soutenir les jeunes et leurs parents, ainsi que les sociétés locales et institutions investies auprès des jeunes: soutien à l'éducation musicale, soutien aux mouvements juniors des clubs sportifs, cartes Mobilis, etc. ■



Découvrez les montants investis en 2023 par la commune d'Ollon pour les actions dédiées spécifiquement à sa jeunesse dans le journal communal de l'automne passé (page 19).

Publicité

sons eRecycling

**Vendre, réparer ou éliminer?
La Circular Platform montre quelle action est la plus bénéfique pour l'environnement.**

La Circular Platform offre des informations indépendantes sur l'utilisation durable des appareils électriques et montre en quelques étapes simples où les appareils électriques inutilisés peuvent être revendus, réparés ou éliminés de manière écologique.

Découvrir la Circular Platform:
www.circular-platform.ch



SENS eRecycling | Obstgartenstrasse 28 | info@eRecycling.ch
www.eRecycling.ch | 8006 Zurich | +41 43 255 20 00



Les activités proposées aux jeunes à La Casa sont nombreuses et variées.

A Oron, les jeunes se retrouvent à La Casa

Monique Ryf, conseillère municipale à Oron, nous emmène à la découverte de La Casa, un lieu tout récemment créé pour les jeunes, sous l'impulsion de la Municipalité et avec l'implication de nombreux partenaires.

A qui s'adresse La Casa? Quels sont les horaires et les activités proposées?

La Casa est, pour l'instant, destinée aux jeunes de 12 à 16 ans qui sont encore à l'école obligatoire. A Oron, l'école a introduit un horaire continu. Les jeunes sortent donc à 15h pile des classes et les premières arrivent souvent à 15h10 déjà! Les horaires ont été définis de la manière suivante: les mardis et jeudis de 15h à 18h, le mercredi de 11h30 à 18h et le vendredi de 15h à 20h.

Le principe de l'animation socio-culturelle est l'accueil libre. Les jeunes sont encouragés à monter des projets ensemble ainsi qu'à échanger, dans le respect. Discussions, jeux, films et activités culinaires sont notamment au programme. Néanmoins, tout est encore en construction puisque le centre n'est ouvert que depuis la rentrée d'août 2024.

Quelles sont les fonctions et buts de ce nouvel espace?

La Casa est un lieu qui doit être au service des jeunes. Dans un espace comme celui-ci, il y a des éléments d'intégration, de participation sociale mais aussi de prévention. L'apprentissage du vivre ensemble et du respect de l'autre se fait par une participation active des jeunes. Les animateurs sont à l'écoute et, en même temps, ils sont attentifs à respecter les besoins des uns et des autres.

Ces apprentissages et les projets qui peuvent ainsi se construire donnent aux jeunes une éducation citoyenne. Ils peuvent vérifier concrètement que leur participation dans le cadre de la commune est la bienvenue. Et il s'agit là de la première pierre d'une politique communale de soutien aux activités de la jeunesse, rôle dévolu aux communes.

Qu'est-ce qui vous a poussée à créer La Casa? De quels constats la création est-elle partie?

Quand je suis arrivée à la Municipalité début 2022, la commune d'Oron était confrontée à une bande de jeunes qui généraient passablement de dégâts, en particulier dans le centre d'Oron-la-Ville, autour des collèges et vers le temple, sur la place centrale de la Foire. Des plaintes étaient déposées à chaque fois. La Municipalité savait plus ou moins de qui se composait cette bande.

Nous avons dans la commune beaucoup de choses pour les jeunes, beaucoup de sociétés locales, sportives notamment, mais nous n'avions aucun espace à leur proposer pour se réunir. Et d'ailleurs, nous n'étions même pas sûrs que c'était leur besoin principal!

La commune d'Oron est une commune fusionnée de 11 localités, avec un large territoire et qui compte plus de 6200 habitantes. Elle a grandi, s'est développée et a commencé à prendre un caractère suburbain.

J'ai choisi – dans les dicastères – celui de la jeunesse. Début 2022, c'était une page blanche, sans budget pour cette première année. Il a donc fallu réfléchir au cadre d'une politique jeunesse. Et, pour essayer de trouver une réponse aux problèmes auxquels nous étions confrontés, il fallait en priorité connaître les besoins des jeunes.

Avec quels acteurs avez-vous collaboré pour ce projet et quel rôle chacun jouait-il?

Pour bien cibler la démarche, c'est le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Frédéric Cerchia, qui m'a donné les premières orientations. Il m'a proposé d'utiliser «Jaiunprojet», du Centre

«Il s'agit là de la première pierre d'une politique communale de **soutien aux activités de la jeunesse**, rôle dévolu aux communes.»

vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) pour faire une analyse des besoins. Marie Bertholet a mené celle-ci de main de maître. Nous avons composé un groupe de travail constitué de l'infirmière scolaire et de personnes venant de l'école, de la police, des associations sportives et de la Municipalité. Ce groupe a permis d'élaborer le questionnaire qui a ensuite été rempli par les élèves d'une part et envoyé par courrier avec un QR-code aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans.

Les résultats du questionnaire ont clairement montré l'attente d'un espace de rencontre, parmi d'autres attentes. Nous avons beaucoup réfléchi entre

ouvrir un espace de rencontre ou engager des travailleurs sociaux de proximité pour aller à la rencontre des jeunes sur leur terrain. Comme nous n'avions encore rien, nous avons opté pour l'espace de rencontre, plus direct et qui nous permettrait d'avoir un contact avec les jeunes plus rapidement.

Comment ce centre a-t-il été accueilli par les jeunes de la commune? Sa fréquentation est-elle celle que vous espériez?

La plus grande difficulté a été de trouver un lieu adapté, à proximité des écoles mais en dehors du périmètre, et près des transports publics avec lesquels les jeunes peuvent repartir dans les différentes localités de la commune.

Nous avons ensuite travaillé avec Franco de Guglielmo – référent pour l'animation socioculturelle au GLAJ-VD (Groupe de liaison des activités de jeunesse) – pour bien comprendre >>>

Publicité




**ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRAVAUX FORESTIERS**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

**www.danielruch.ch • 021 903 37 27
1084 Carrouge (VD)**

formation continue *Unil* EPFL



Rythmes urbains et sécurité
Travailler ensemble face aux enjeux de la cohabitation urbaine

FORMATION CERTIFIANTE


PUBLIC CONCERNÉ
Personnes actives dans la gestion des villes au sens large souhaitant acquérir une expertise en politiques de sécurité et prévention urbaine (p. ex. : travailleur-se-s sociaux-ales, chargé-e-s de médiation urbaine, policier-ère-s, agent-e-s de sécurité, spécialistes de la planification urbaine, organisateur-ice-s d'événements urbains, etc.)

TITRE OBTENU
Certificate of Advanced Studies (CAS) en Rythmes urbains et sécurité, délivré par l'EPFL

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Comprendre les tensions rythmiques de la ville moderne et ses enjeux en matière de sécurité urbaine
- Acquérir des compétences pour analyser, planifier, et appliquer des politiques de gestion urbaine favorisant la cohabitation entre usager-ère-s
- Découvrir les dernières innovations urbaines permettant de repenser la gouvernance des villes et la place des citoyen-ne-s
- Intégrer une communauté de professionnel-le-s favorisant les échanges et la collaboration en matière de gestion urbaine

EPFL



www.formation-continue-unil-epfl.ch EN SAVOIR PLUS

comment élaborer le projet, chercher les professionnels et communiquer avec les jeunes. Nous avons visité d'autres centres pour en comprendre le fonctionnement puis tout s'est enchaîné avec notamment la parution d'annonces de recrutement. Nous avons choisi d'avoir deux animateurs socioculturels professionnels. L'un a une longue pratique en la matière alors que l'autre est passé de l'école à La Casa.

Le centre a ouvert ses portes officiellement début juillet 2024. Il n'y avait rien dans ce 4.5 pièces mis à disposition. Annonces, téléphones, recherches, ... les deux professionnels se sont démenés pour recevoir, trouver, amener, adapter et mettre en place ce lieu de rencontre.

Les premiers jeunes sont venus discrètement regarder ce qu'il se passait durant l'été. Premiers contacts, premiers échanges, premières découvertes. Une semaine avant la rentrée de l'école, nous avons déclaré l'ouverture officielle du centre. Et à la rentrée, dès le premier jour, plus de 20 jeunes ont débarqué. Un chiffre qui ne s'est jamais démenti, bien au contraire! On ne s'attendait pas à ça, bien sûr, et moins encore – selon les professionnels – à avoir majoritairement des jeunes filles. Depuis, l'équilibre s'est rétabli, avec toujours quand même une petite majorité de jeunes filles.

Pour l'instant, ce sont surtout des jeunes de 13 à 15 ans qui fréquentent le centre. Nous devons penser à la tranche d'âge suivante, les 16-25 ans, qui avaient

aussi répondu à l'enquête. Nous avons prévu de les inviter pour revoir avec eux leurs besoins.

Depuis l'ouverture, remarquez-vous une baisse des incivilités commises par les jeunes dans la commune?

Il est trop tôt pour établir un lien de cause à effet. Avec l'ouverture de La Casa, nous souhaitons créer un lien de confiance sur du long terme. Les jeunes qui passent par ce centre doivent savoir qu'ils ont un point de référence et des personnes à leur disposition. Nous espérons qu'ils s'en souviendront en cas de besoin!

«A la rentrée, dès le premier jour, **plus de 20 jeunes ont débarqué.** Un chiffre qui ne s'est jamais démenti, bien au contraire!»

Quel conseil donneriez-vous aux communes vaudoises qui pensent se lancer dans ce type de projet?

Le temps que nous avons pris pour analyser les besoins des jeunes a été très utile pour parler du projet. Instaurer un espace de rencontre pour les jeunes n'est pas encore extrêmement courant dans des communes éloignées des centres et il faut aussi une taille critique en termes de population, du moins pour démarrer. Enfin, la proximité d'un collège qui rassemble les jeunes de plusieurs localités est un atout majeur! ■

Publicité



MASSON
& CIE SA

**MATÉRIAUX
CARRELAGE
OUTILLAGE**

**PEINTURE
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS**

Retrouvez-nous  sur **masson.ch**

Une entreprise **locale** avec des produits **durables** pour répondre aux **besoins** des collectivités en termes de mobilité douce, de mobilier urbain et d'aménagement extérieur.



CLOTECH^{SA}

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



clotech.ch

Route de Divonne 50B | 1260 Nyon | 021 312 44 00 | contact@clotech.ch





Romain Blum, contremaître paysagiste

Si la mention de Morges et de ses parcs fait indéniablement penser à la Fête de la Tulipe, le travail du personnel de l'office des parcs et promenades de la ville est bien plus varié que ce qui est mis en lumière chaque année lors de ce rendez-vous floral. Rencontre avec Romain Blum, un Morgien « pure souche », qui œuvre, avec fierté et à 100%, pour sa commune depuis janvier 2023.

Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver à la ville de Morges ?

J'ai obtenu mon CFC d'horticulteur en 2010 puis j'ai travaillé une dizaine d'années pour des entreprises privées actives dans le domaine. En 2020, j'ai décidé de passer le brevet fédéral, que j'ai obtenu en 2022. C'est ensuite début 2023 que j'ai rejoint pour la première fois une commune et pas n'importe laquelle puisque c'est celle où je vis, ce qui m'a aussi motivé ! Aujourd'hui, à 32 ans, j'ai ainsi quinze ans d'expérience dans le domaine.

Quelles sont vos principales missions ?

Je gère une équipe de 18 personnes actives dans quatre domaines principaux : les arbres (plantation, taille, arrosage, etc.), les surfaces herbacées (cela va des terrains de sport aux prairies), le fleurissement de la ville ainsi que le mobilier urbain et les places de jeux. J'accompagne les équipes sur le terrain, sur tous les chantiers et dans toutes leurs tâches. Je suis aussi régulièrement au bureau car j'ai en charge notamment la planification des travaux, la gestion du personnel, la commande de matériel et le respect des normes de sécurité.

Quelles compétences/atouts faut-il avoir pour exercer votre métier ?

Beaucoup de flexibilité et une grande capacité d'adaptation. On planifie au maximum nos travaux mais la météo nous impose très régulièrement de modifier nos plans. Il convient d'être curieux et de s'intéresser à tout car nos missions sont extrêmement variées. Il faut aussi faire preuve de créativité pour planter les fleurs ainsi qu'avoir une bonne vision de l'espace (pour assurer la visibilité des créations florales par exemple). Et, bien sûr, une bonne résistance physique car

nous travaillons dehors tout au long de l'année, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige ou que ce soit la canicule.

« J'ai énormément de **satisfaction** à voir la population **profiter des parcs** qu'on entretient au quotidien, que ce soit au détour d'une promenade, d'un pique-nique sur l'herbe ou autre. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait de travailler pour une commune ?

Outre le fait de travailler pour une commune, c'est travailler pour Morges qui me plaît en particulier. Je suis d'ici et j'ai toujours travaillé dans la région, à laquelle je suis très attaché. J'aime « donner de moi » pour ma commune. La taille de Morges est aussi parfaite pour mon métier car c'est assez grand pour avoir des missions variées et un service entièrement dédié aux parcs et promenades (qui n'est pas combiné à la voirie par exemple, comme dans les plus petites communes). J'ai une vue d'ensemble sur tout le territoire, car il n'est pas non plus trop grand, et je connais tous mes collègues, ce qui est agréable. Je ressens que le personnel de la commune est aussi attaché à celle-ci et aime y travailler, ce sont des personnes qui s'y projettent à long terme et j'aime cette ambiance.

Le fait d'œuvrer pour la commune qui accueille la Fête de la Tulipe chaque année, est-ce un point positif pour vous ?

C'est globalement positif mais c'est à double tranchant car le grand public s'imaginer que c'est là notre mission principale alors que nos missions sont bien plus larges et variées que ce qui est fait pour cette fête.

Comment vous répartissez-vous les missions entre l'association Morges Fleurs du Léman et vous, à l'office des parcs et promenades de la ville ?

Morges met à disposition gratuitement le Parc de l'Indépendance dans lequel la Fête se déroule en grande partie et nous œuvrons environ deux mois sur le terrain, avec l'aide d'apprentis de Marcelin, pour imaginer les créations florales, planter les bulbes, les arracher après l'évènement, etc., sans compter les heures passées pour sélectionner le type de tulipes idéales que ce soit en termes de floraison, de couleur, ... et ce, en respectant le budget à disposition. L'association quant à elle se charge de tout ce qui est autour de l'évènement : le budget, la recherche de sponsors, les animations, la promotion de la manifestation, les relations avec les partenaires commerciaux, la communication, etc.

Votre métier et la Fête de la Tulipe en quelques chiffres ?

L'office des parcs et promenades ce sont 26 personnes dont 18 pour l'« équipe ville » que je gère, pour une commune de 4 km² avec 2 parcs principaux (Parc de l'Indépendance et Parc de Vertou), 3 hectares de terrains de sport ouverts au public et 100000 plantes annuelles et bisannuelles cultivées chaque année par nos soins.

La Fête de la Tulipe, ce sont 140000 bulbes au total (répartis dans le Parc de l'Indépendance et à différents endroits dans la ville), environ 2 mois de travail pour presque 2 mois d'une manifestation qui accueille 300000 personnes. Les bulbes pour 2025 sont déjà plantés, rendez-vous donc dès le 28 mars ! ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Prairies fleuries : horticoles ou sauvages Quelles différences?

Lorsque l'on évoque une prairie fleurie, il peut y avoir un écart considérable entre l'image que l'on s'en fait et le résultat final. En effet, nous avons d'une part les prairies horticoles qui offrent une grande variété de couleurs rapidement après le semis, mais elles sont éphémères et souvent composées d'espèces importées. Bien qu'elles égayent les jardins, les ronds-points et autres aménagements urbains, leur valeur écologique est faible car les insectes endémiques ne sont pas spécialisés pour récolter le peu de nectar ou de pollen qu'elles produisent et elles peuvent même devenir très concurrentielles vis-à-vis de nos espèces suisses. D'autre part, les prairies sauvages bien plus généreuses en nourriture pour la petite faune prennent du temps à s'établir et peuvent sembler décevantes la première année. Afin d'allier à la fois la promotion de la biodiversité et la rapidité d'installation, vous trouverez chez Semences UFA ESPACES VERTS deux alternatives avec des espèces 100% indigènes.

UFA Fleurs annuelles CH

Composé de 23 espèces indigènes annuelles, ce mélange qui fleurit l'année du semis fera le bonheur de nos insectes et de nos yeux grâce à son aspect champêtre. Il convient pour les installations temporaires car il s'essouffle dès la 2ème année.



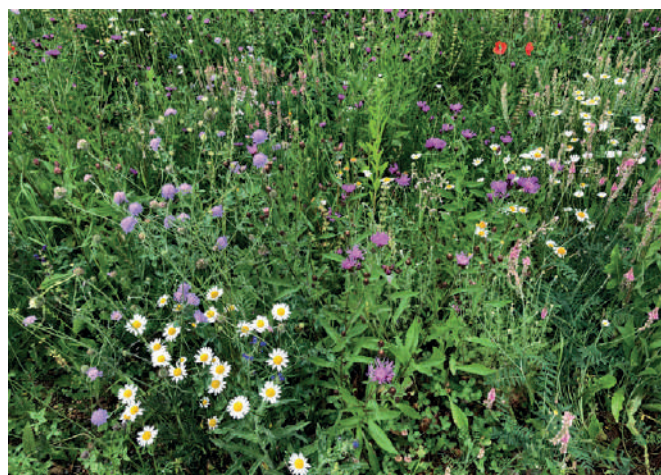
UFA Fleurs annuelles CH
Semis fin mars 2024, photo prise le 19 juillet 2024

UFA Jardin aménagé fleuri CH-G

Avec plus de 60 espèces de vivaces et d'annuelles indigènes, ce mélange est un bon compromis entre une prairie fleurie horticole et une prairie fleurie sauvage, à la fois composé de vivaces et d'annuelles. Non seulement certaines espèces fleurissent déjà l'année du semis, mais cette prairie dure jusqu'à 5-6 ans avant de devoir être ressemée. Sa floraison étalée du printemps à l'automne est une belle source de nourriture pour la petite faune. Une coupe de nettoyage peut être faite à l'approche de l'hiver mais elle est facultative car les plantes séchées offrent un refuge hivernal pour bon nombre d'insectes et d'oiseaux.



UFA Jardin aménagé fleuri CH-G 2 mois après le semis



UFA Jardin aménagé fleuri CH-G 2 ans après le semis

Vous avez besoin de plus d'informations?
Semences UFA ESPACES VERTS se tient volontiers à disposition
pour vous conseiller.

UFA 
SAMEN | SEMENCES
PROFI GRÜN | ESPACES VERTS

Tél : 058 433 67 99
espacesverts@fenaco.com
www.semencesufa.ch

CDPV! La médecine légale au cœur des assises des polices communales vaudoises

La professeure Silke Grabherr, auteure du livre «La mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste», était l'invitée d'honneur de l'assemblée générale de la Conférence des directeurs des polices communales vaudoises (CDPV) le 6 décembre dernier, à Renens. Une thématique inhabituelle qui en a captivé plus d'un-e!



Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Paru aux éditions Favre en 2020, cet ouvrage pose le cadre réel, non sans humour, du travail des médecins légistes en Suisse, dans un registre plutôt éloigné des enquêtes expéditives des séries télévisées américaines. Comme l'a précisé Madame Grabherr lors de sa conférence en seconde partie d'assemblée générale, le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) qu'elle dirige depuis 2016 s'occupe autant des morts que des vivants, car sans médecine légale:

- Pas de cause de décès connue;
- Pas de connaissance des circonstances du décès (mort naturelle, accident, homicide, suicide);
- Absence de certitude sur une éventuelle intervention d'un tiers (question restée ouverte);
- Pas davantage de preuve scientifique en cas d'éventuel homicide et autre responsabilité d'un tiers;
- La justice se base essentiellement sur des témoignages;
- Absence d'examen des victimes d'agression.

Ce dernier point, pour n'évoquer que celui-ci, pose le constat suivant: faire parler un mort, en général au terme d'une autopsie, s'avère parfois plus facile que d'obtenir les explications d'un être vivant. La version d'un patient sur les lésions qu'il a subies peut, selon les circonstances et les protagonistes, s'éloigner de la vérité, de la vraie nature des violences

dont il a été victime; cet «interrogatoire» est confié en Suisse à un médecin légiste, et non à un généraliste.

La médecine légale est une spécialité acquise sur quatre années de pratique au moins, avec différents examens à la clé et après une formation de base de médecin (six ans).

Une fois encore, sans médecine légale, la «vérité» ne se déclinerait qu'à géométrie variable selon les théâtres d'opérations et l'ensemble de leurs acteurs, en Suisse comme à l'étranger. Le CURML y est d'ailleurs mandaté au cas par cas pour apporter son expertise lors de conflits armés, de génocides ou de crimes de guerre.



Propos de bienvenue dans l'Ouest lausannois

Syndic de Renens, membre du comité de la CDPV et président du comité de direction de la Police de l'Ouest lausannois (POL), Jean-François Clément a accueilli ses pairs à la salle des spectacles de la ville. D'importants travaux se déroulent encore dans l'Ouest lausannois, notamment pour les transports publics (BHNS, tramway, métro et LEB), avec



désormais une gare de Renens «flam-bant neuve» et incontournable avec le nouvel horaire CFF 2025. Aux 80 000 habitants qui composent aujourd'hui les huit communes du district s'en ajouteront près 30 000 d'ici 2035 à 2040, ainsi que 20 000 emplois supplémentaires aux 60 000 actuels.

Partie statutaire et prise de congé

Les délégué-es des neuf polices communales vaudoises et leurs commandants ont pris acte de l'état de situation de la sécurité publique sur leurs territoires. Complémentaires à la police cantonale, par leur présence sur quelque 426 km², et parties prenantes aux missions générales de police, les corps de police communaux ont vu leurs effectifs toujours plus engagés en matière de maintien et/ou de service d'ordre en 2024; matchs de football et de hockey obligent. Le succès de cet «encadrement sportif», tant pour la sécurité des spectateurs que des joueurs, n'allait pas de soi dans un contexte conflictuel que des supporters «radicalisés» pouvaient parfois provoquer. >>>



Pour la forme, et afin d'assurer la continuité des missions du secrétariat général des polices communales vaudoises (PolCom), remercié à ce titre, l'assemblée a validé le budget 2025, tout en prenant

acte des propos de Monsieur Jean-Marc Chevallaz, président de la CDPV, et du commandant Dan-Henri Weber, président de la Société des officiers des polices communales vaudoises (SOPV).

Au terme de plusieurs décennies passées au service de la sécurité publique du canton, comme officier de police à Lausanne et directeur de l'ancienne Ecole des polices municipales vaudoises,

Publicité

ribi
ingénieurs hydrauliciens

Le partenaire des collectivités publiques
pour la gestion des eaux

Lausanne - Fribourg
www.ribi.ch



puis en qualité de premier directeur de l'Académie de police de Savatan, André Etter a fait valoir son droit à la retraite. Cet autre invité d'honneur aux assises de décembre, désormais futur ex-secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité (CCS) et Coordinateur romand de la formation policière, a reçu les remerciements et les félicitations du comité de la CDPV pour l'ensemble de sa carrière; outre, bien sûr, des vœux pour une belle et longue retraite! ■

De gauche à droite:
André Etter, secrétaire général du CCS,
Jean-Marc Chevallaz, président de la CDPV,
Pascal Petter, secrétaire général CDPV-SOPV
et Pierre-Antoine Hildbrand, vice-président CDPV
entourent la professeure Silke Grabherr,
à la Ferme des Tilleuls de Renens.

Publicité

TCS – toujours à mes côtés.

Une infrastructure moderne aussi pour les collectivités.



Salles de réunion · cours de conduite · contrôles techniques
restaurant · grand parking sur site

TCS Section Vaud
021 863 22 22

AVDCH! 46^e assemblée générale: les jeux sont faits!

L'assemblée générale de l'Association vaudoise des contrôles des habitants (AVDCH) s'est tenue le vendredi 1^{er} novembre 2024 à Montreux dans les locaux situés au 1^{er} étage du casino. Retour sur une assemblée pleine de surprises, digne d'une ambiance de salle de jeux.



Evelyne Rouge
Cheffe d'office
contrôle des habitants
à Aigle



Teuta Jakaj
Cheffe de service
contrôle des habitants
à Ecublens

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres et aux nombreux invités présents, Nadine Cossy, présidente de l'AVDCH, a ouvert la 46^e assemblée. L'ordre du jour a été suivi et la partie statutaire s'est déroulée de manière fluide et efficace. Il avait été décidé, cette année, de mettre à disposition des membres le rapport d'activité ainsi que celui concernant les comptes 2024 sur le site de l'association. Cette démarche a permis de consacrer la majeure partie de la matinée aux présentations, aux discours ainsi qu'aux échanges entre membres et invités.

L'association et objectifs 2025

Le rapport annuel présentait les activités du comité durant l'année dont les nombreux groupes de travail internes et cantonaux, l'amélioration de l'offre en formation en collaboration avec le Service cantonal de la population (SPOP) ainsi que la reconnaissance du métier auprès des Municipalités, préfectures et services du canton. Il précisait que l'AVDCH met également un point d'honneur à conserver de bonnes relations avec le SPOP, comme ces dernières années, en travaillant de pair tant au sein des projets que sur le plan de la formation.

La présidente a exposé dans ce rapport les objectifs 2025 qui sont:

- Accompagner et soutenir les membres de l'association lors de la mise en place de la nouvelle Loi sur le service des habitants ;

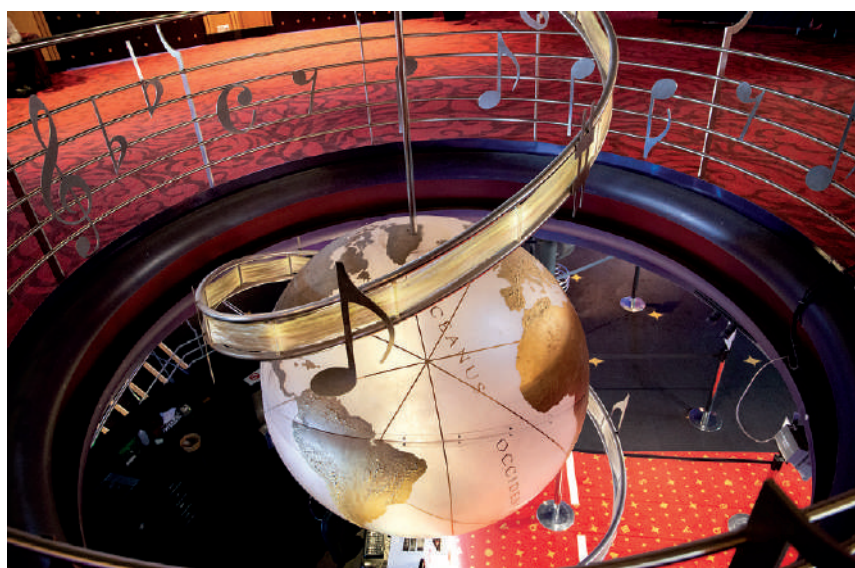
- Présenter leurs activités et rôles au sein des communes et proposer un outil simple pour permettre aux membres de dialoguer avec leur exécutif ;
- Proposer une formation aux membres de l'AVDCH selon les besoins et souhaits exprimés par leurs soins ;

En conclusion, la présidente a remercié toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin pour la défense et la reconnaissance du métier auprès des partenaires de l'association et des autorités.

L'AVDCH souhaite anticiper au mieux les problématiques terrains et trouver un bon équilibre en maintenant la qualité des prestations tout en répondant aux besoins et attentes des habitantes, autorités et partenaires étatiques.

Nouveaux membres au comité

Suite au départ de trois personnes au comité depuis la dernière assemblée générale, ces places étaient à repourvoir. Trois membres invités ont suivi les travaux du comité durant l'année 2024. Deux can-





Les nouveaux membres du comité avec, de gauche à droite, Nicolas Chronakis, Felisia Pistocco Maturo et Michel Zeller.

didatures ont été signifiées et présentées au vote des membres. Il s'agissait de Felisia Pistocco Maturo, préposée au contrôle des habitants à Aubonne, et Nicolas Chronakis, préposé au contrôle des habitants à Chavannes-près-Renens.

Ambiance casino donc surprise puisque Michel Zeller, préposé au contrôle des habitants à Montreux, avait signifié le matin même son intention de déposer sa candidature. Absent au moment du vote pour cause de gestion

logistique, il n'a pu la déposer qu'à son retour et ainsi être, lui aussi, accepté à ce poste par l'assemblée.

Le comité est ainsi au complet pour la prochaine année et pourra se répartir les rôles. Une communication a été faite aux membres via la newsletter du mois de décembre 2024. Le comité a remercié et félicité les nouveaux élus pour leur investissement au sein de l'association.

Des conférenciers maîtres dans leur domaine

Après la partie statutaire, les membres et invité-es ont eu le plaisir d'assister aux présentations suivantes:

- Présentation concernant la future Loi sur le service des habitants par Mélanie Buard, cheffe de division communes et nationalité auprès du SPOP ;
- Présentation sur le domaine des documents d'identité par Philipp Bättig, collaborateur scientifique auprès de l'office fédéral de la police (Fedpol). >>>

Publicité

Partez GAGNANT avec GCM

Proche de vos chantiers

Plus de 400 recettes de béton

7m³ chargé en 5 min

GCM SA
GRAVIERE DE LA CLUSE-AUX-ALPES

PENSEZ ÉCO ET DURABLE
ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®

DÉCOUVREZ EN PLUS SUR www.gcm.ch

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

UNE FORMATION D'AVENIR DANS NOS METIERS

ON RECRUTE DES APPRENTIS/ES

- ▶ CHARPENTIER/ÈRE
- ▶ FERBLANTIER/ÈRE
- ▶ COUVREUR/EUSE
- ▶ MENUISIER/ÈRE

GROUPE VOLET
CHARPENTIER / BATISSEUR

www.groupe-volet.ch - T. 021 926 85 85

St-Légien Mts-Pully Orbe Rolle Maraçon Aigle Siviriez

Ces deux présentations ont permis la transmission d'informations importantes et intéressantes pour le métier et ont mis en exergue l'importance de la précieuse collaboration entre acteurs du terrain et autorités. Ces présentations sont à disposition des membres sur le site de l'AVDCH.

Allocutions

Fabrice Neyroud, préfet du district Riviera-Pays-d'Enhaut, est intervenu lors de cette assemblée. Ce dernier a salué le travail de chacun-e, qui joue un rôle crucial dans l'accompagnement des administré-es. Il a déclaré que les professionnels des contrôles des habitants sont les « gardiens des informations mais également une boussole démographique et des ambassadeurs des communes. Ils ont un grand sens de rigueur et de discrétion. Leurs responsabilités vont bien au-delà d'un simple tampon, ils gèrent des vies. Ils sont en quelque sorte les

premiers « amis » dans la région où les personnes viennent habiter. Leur travail est souvent méconnu mais essentiel. »

La parole a été cédée à Stève Maucci, chef de service du SPOP. Il a présenté son service avec plusieurs chiffres de 2023: 168 156 permis établis, 54 000 autres mutations et 226 700 arrivées de personnes étrangères. Il a ajouté que « les communes sont en première ligne pour enregistrer et traiter toutes ces données. Sans ces équipes efficaces, le SPOP serait dans l'impossibilité de donner des prestations de qualité. Notre domaine d'activité est en constante évolution, adaptation et innovation par exemple avec le nouveau Infostar, nouveau Symic, nouveau GestStar en 2026-2027 et l'évolution des normes. La mise en place de projets n'est pas simple mais grâce à la volonté de l'Etat qui s'est engagé à impliquer l'AVDCH dans ces projets, le travail sera plus professionnel et de terrain. C'est ensemble que nous pourrons amener nos

administrations en phase avec les prestations en ligne et de l'intelligence artificielle. Il faut garder à l'esprit que nous servons nos administré-es. »

Sandra Genier, conseillère municipale à Montreux en charge notamment du service communal de la population, a pris ensuite la parole. En plus de transmettre le message de bienvenue des autorités montreuusiennes, elle a souligné l'importance de la formation et de la sécurité dans les services communaux de la population.

Présence de Madame la conseillère d'Etat, Isabelle Moret

Cette année a été marquée par la seconde participation d'Isabelle Moret, conseillère d'Etat en charge notamment du SPOP, autorité de surveillance des services des habitants. Dans son discours, Madame Moret a rappelé les principaux enjeux de cette fonction et le rôle des services des habitants pour

Publicité

INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES

Vos experts
en révision, fiscalité et comptabilité sont à votre service depuis 1932 pour trouver la meilleure solution adaptée à vos besoins.

www.intermandat.ch



AG 2025 et 2026

Le comité de l'AVDCH se réjouit d'ores et déjà de retrouver ses membres et invité-es pour la prochaine assemblée générale de l'AVDCH qui aura lieu le jeudi 2 octobre 2025 à Caux. En 2026, il est prévu un changement de région puisque l'AG aura lieu dans la commune de Founex, située dans l'ouest du canton.

le canton. Madame la Conseillère d'Etat a notamment souligné la réussite du projet e-déménagement et encouragé les autres communes à adhérer à cette prestation qui prendra plus de sens si l'ensemble des communes vaudoises sont parties prenantes (voir article en page 35 du *Point CommUNE!* n°90). Son discours s'est conclu en remerciant les préposé-es pour l'ensemble du travail accompli, parallèlement aux nombreux défis que mènent ensemble le Canton et l'AVDCH pour la population.

Remerciements

Le comité souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré de près comme de loin à l'organisation et la réalisation de la 46^e assemblée générale, qui fut un événement de plus pour réunir les membres de l'association dans les meilleures conditions et avec le plus grand soin. «C'est ensemble que nous sommes le plus fort!» ■

Publicité



**GROUPE
Kunzli**
Assainissement lémanique

AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

A la découverte des espaces verts de la capitale vaudoise

Explorez Lausanne de manière différente! Cet itinéraire, proposé par Vaud Rando, a été pensé pour être réalisé en une seule fois ou en plusieurs étapes.

Sentier nature Grand Lausanne



Tour Sauvabelin.



environ
19 km



439 m de
dénivelé positif



3h
de marche



Altitude maximum:
665 m

Descriptif de la randonnée

Ce circuit autour de la capitale olympique est un endroit parfait pour se ressourcer. La découverte de nombreux espaces verts et naturels aménagés ne vous laissera pas indifférente. Vous aurez l'occasion de découvrir de nombreux parcs et forêts tout en étant en ville.

Ce qui étonne, c'est que vous vous baladez dans la ville de Lausanne sans

être perturbé-e par la circulation, tout en profitant d'un moment de tranquillité en pleine nature.

La Tour de Sauvabelin se trouve sur le point le plus élevé de Lausanne. Le panorama à 360 degrés sur le lac Léman, les Alpes et le Jura est visible depuis le sommet de la tour.

Pendant toute la promenade, vous aurez l'occasion de contempler la

ville, ses monuments et son patrimoine naturel. Lausanne est réputée pour être l'une des villes les plus vertes de Suisse. Elle compte 1500 hectares de forêts et 88000 arbres urbains.

L'itinéraire peut être effectué en plusieurs étapes: Ouchy – Vidy – Parc de Valency – Parc du Désert - Bellevaux – Sauvabelin – La Sallaz – Chailly – Tour Haldimand – Ouchy. De nombreux arrêts



de transports publics vous offrent la possibilité de vous déplacer librement d'un endroit à un autre.

Choisissez votre point de départ et partez soit vers la gauche, soit vers la droite. Le défi consiste à faire le tour de Lausanne en suivant le balisage portant le numéro 138. ■

Article et photos par Jean-Marie Bugnon, baliseur pour Vaud Rando.

Les points forts de cette balade

- Forêts et parcs
- Rivière de la Vuachère et sentier du renard
- Déplacement le long du lac



Retrouvez l'itinéraire détaillé en scannant ce QR-code.



Parc de Valency.
Forêt aux Bossons.
Lac Sauvabelin.



Agenda UCV

<p>COMITÉ DE L'UCV</p> <p>Mercredi 12 mars 7h30 - Vevey</p> <p>Mardi 8 avril 12h00 - Lausanne</p> <p>Mercredi 7 mai 7h30 - Dully</p>	<p>CONSEIL DES 50</p> <p>Jeudi 1^{er} mai 14h00 St-Sulpice</p>	<p>GROUPE DES VILLES</p> <p>Mardi 6 mai 7h30 Lausanne</p>	<p>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</p> <p>Mercredi 26 février 14h00 Villars-Sainte-Croix</p> <p>Mercredi 21 mai 14h00 Vaux-sur-Morges</p>	<p>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</p> <p>Samedi 7 juin Champagne</p>
--	--	---	--	--

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur ucv.ch/agenda

Agenda associations

<p>AVSM Association vaudoise des secrétaires municipaux</p> <p>Vendredi 10 octobre Assemblée générale Method</p>	<p>AVDCH Association vaudoise des contrôles des habitants et bureaux des étrangers</p> <p>Jeudi 2 octobre Assemblée générale Caux</p>	<p>ACVBC Association cantonale vaudoise des boursiers communaux</p> <p>Vendredi 9 mai Assemblée générale Gland</p>	<p>ASCCGV Association des secrétaires des Conseils communaux et généraux vaudois</p> <p><i>Nouvelle date</i> Samedi 4 octobre Assemblée générale Château-d'Ex</p>	<p>AVIATCO Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux</p> <p>Vendredi 2 mai Assemblée générale Noville</p>	<p>SOPV Société des officiers des polices communales</p> <p>Vendredi 23 mai (après-midi) Assemblée générale Yverdon-les-Bains</p>	<p>CDPV Conférence des directrices et directeurs des polices communales vaudoises</p> <p>Vendredi 23 mai (matin) Assemblée générale Yverdon-les-Bains</p>
--	---	--	---	---	---	---

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu·es, cadres et employé·es communaux sur ucv.ch/formations

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via conseils@ucv.ch ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur ucv.ch/manuel



UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

linkedin.com/company/ucv



**LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION**

**RÉPARATION PAR LE
GAINAGE DES CANALISATIONS**



ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE



Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille



Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz rouge

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.

Rosé La Crausaline

Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton

CHF132.00

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

Sous réserve de changements

PC

Construction

En Cojonnex



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

**Un savoir-faire construit
par plusieurs générations**

Visionnez le film
du 100^e anniversaire
de la SCHL!



100^e
SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

www.schl.ch